



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

compétences

Question écrite n° 124631

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, chargée de la jeunesse et de la vie associative, sur le fait que de plus en plus de collèges expérimentent des classes à évaluation « par compétences ». Ces dispositifs de classes « sans notes » se multiplient depuis 2006. Il lui demande si son Gouvernement a pu évaluer le nombre de ces classes expérimentales sur le territoire français et s'il dispose aujourd'hui d'un recul suffisant dans le processus d'acquisition des compétences pour généraliser la disparition des notes.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124631

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13228

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)